

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 2009

L'Assemblée Générale de l'Union des Plaisanciers Français s'est tenue le samedi 12 décembre dans les salons du Yacht Club de France.

Le Président Jean Guillemot ouvre la séance à 19 heures 15.

Le quorum étant atteint avec 65 suffrages exprimés pour 90 membres inscrits à jour de leur cotisation, la 47^{ème} assemblée générale peut valablement délibérer. Le Président remercie l'assistance fidèle et plus particulièrement les amis plaisanciers venus de province à l'occasion du « Nautic de Paris ».

Avant de passer à l'ordre du jour, l'assistance respecte une minute de recueillement à la mémoire des membres décédés au cours de l'année :

- Marie-Claude Lepetit, membre du Comité
- Mary Taupin

toutes deux excellentes navigatrice en Méditerranée.

Le Président réaffirme tout d'abord ce que nous sommes : un rassemblement de passionnés de la mer, compétents et responsables, s'efforçant d'entretenir, de développer et de faire rayonner l'art de bien vivre en mer, ce qui exige un comportement de marin exemplaire.

Puis il attire l'attention de l'assemblée sur nos préoccupations majeures : le vieillissement des membres, une diminution des cotisations qui est la seule ressource du Club, la participation réduite aux activités malgré les efforts d'un petit nombre.

Y répondre, c'est le sens de l'engagement pris pour inverser la tendance, avec les encouragements de tous.

La parole est ensuite donnée à Jean-Pierre Barbot, Secrétaire Général, pour lecture du rapport moral que l'on trouvera en annexe.

Jean-Claude Fabre, Vice-Président, présente une vidéo des projets majeurs pour 2010 :

- Croisière sur l'Yonne avec Carlina, la péniche de Patrick Pillot.
- Visite de la Cité de la Voile, de la base sous-marine, du bateau Thalassa et du port de Lorient.
- Rallye côtier en Méditerranée avec les clubs varois.
- Croisière en pénichette sur les canaux et la lagune de Venise.
- Rassemblement méditerranéen pour les Voiles de St Tropez.
- Rallye vers les Îles Anglo-Normandes au départ de Cherbourg.

Après échange de questions/réponses, le Rapport moral est adopté à l'unanimité moins une voix.

Il est ensuite procédé au renouvellement des membres du Comité dont le mandat arrive à expiration, Jean Guillemot et Jean-Pierre Barbot qui se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité moins une voix.

Didier Romain, Trésorier, présente les comptes financiers de l'exercice 2008 – 2009 et le projet de budget pour l'exercice 2009 – 2010 que l'on trouvera en annexe. Après explications sur ces comptes, échange de questions et de réponses, le rapport financier et le projet de budget sont adoptés à l'unanimité moins une voix.

L'assemblée remercie alors les intervenants par de chaleureux applaudissements.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale ordinaire 2008 – 2009 à 20 heures 30.

Pour le Comité
Le Secrétaire Général
Jean-Pierre Barbot

PS : L'auditoire a ensuite été convié au dîner servi dans le grand salon du Yacht Club de France après être passé par la boutique du Club tenue par André Genest.

Au cours du repas, préparé par le chef Benoist, le Président a procédé à la proclamation du palmarès du Challenge de la Croisière 2009 avec remise de la tape de bouche offerte par le Yacht Club de France.

Ambiance conviviale habituelle à nos réunions.